



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E91306

VALABLE JUSQU'AU

10/10/2026

ÉDITÉ LE

31/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/12/2017

50 000

Raison sociale : COQUARD PERE ET FILS

10 AVENUE JEAN MOOS

69550 AMPLEPUIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VILLEFRANCHE-TARARE

Téléphone : 04 74 89 34 60

Fax : 04 74 89 28 05

Portable : 07 76 97 96 24

Siret : 423 559 020 00023

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : valerie@coquard-toiture.com

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 61277909

Responsabilité légale :

COQUARD JOCE DEVELOPPEMENT (905 283 388) / COQUARD JEAN YVES
DIRECTEUR GÉNÉRAL / COQUARD THOMAS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 61277909

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	11/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	20/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.